

Aucune attaque contre les carrières n'est envisageable !

La dernière période a été riche d'informations et de déclarations les plus contradictoires concernant les agents de la Fonction publique.

Des ténors de la majorité présidentielle ont fait assaut - en démentant quelquefois - pour préconiser qui le gel des primes, qui le blocage des promotions, qui la mise entre parenthèse des avancements d'échelons. Dans une cacophonie tristement habituelle, les pires hypothèses ont donc circulé et ont été largement reprises.

Aucun compromis possible !

L'UGFF-CGT a fait immédiatement connaître sa condamnation la plus résolue vis-à-vis de tels projets.

Déjà, le gel de la valeur du point depuis 2010 est absolument inacceptable et notre organisation continue de réclamer son augmentation immédiate.

C'est assez dire que la moindre mesure qui viendrait s'attaquer à la carrière des agents, aggravant de fait la baisse déjà brutale du pouvoir d'achat, n'est même pas discutable : elle est à combattre sans ambiguïté.

Evidemment, les causes de ce déferlement sont à rechercher du côté des nouvelles amputations drastiques des dépenses publiques (50 milliards d'euros supplémentaires à trouver) et des cadeaux fastueux en direction du patronat (le pacte de responsabilité).

Disons-le tout net : pour l'UGFF-CGT, ces options libérales sont absolument nocives et sont à rejeter dans leur principe même.

Etre résolument à l'offensive.

S'il fallait de nouveau se convaincre que l'action et la détermination paient, les événements de la fin de semaine dernière seraient là pour le confirmer.

En effet, à la réunion du 13 après-midi présidée par la Ministre de la Fonction publique sur « *les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations* », toutes les organisations syndicales ont exprimé leur profond mécontentement.

Ensemble, elles ont pris la décision de ne pas rester en séance et ont exigé une lettre du Premier ministre affirmant officiellement que les blocages des avancements n'étaient pas à l'ordre du jour pour le gouvernement.

Celle-ci nous a été transmise dès le 14 février dans la soirée. Même pollué par des considérations économiques hautement contestables, ce courrier rejette bien la perspective d'une nouvelle attaque contre nos carrières.

C'est donc bien la voie à suivre : un processus de mobilisation la plus large possible, garant de l'efficacité du rapport de forces.

Et c'est tout de suite qu'il faut s'y mettre.

Après le 6 février, la construction des 18 mars au plan interprofessionnel et du 4 avril au plan européen sont d'ores et déjà à l'ordre du jour.

Enfin, pour obtenir le dégel de la valeur du point de véritables et indispensables avancées en matière de pouvoir d'achat et de carrière, la perspective d'une journée d'action dans la Fonction publique est incontournable.

Montreuil, le 17 février 2014